



COMMISSION DES REGLEMENTS

Procès-Verbal N° 6 - Réunion du Mercredi 3 mai 2023

Présents : Mme Sylvie SCHOUWEY – Mrs Patrice ANTHONIOZ - Michel MONIOTTE - Michel RENAUD et Robert PRICAZ.

oooOOooo

→ FORFAITS SIMPLES

Dossier n° 20958926

U11 – Poule D – samedi 1^{er} avril 2023

Triangle Or 1 – Lons RC 2

- Forfait simple de Lons RC 2

Amende : 30 € à Lons RC

Dossier n° 20955564

U15 à 8 - samedi 1^{er} avril 2023

St Claude 1 – St Lupicin 1

- Forfait simple de St Claude 1

Amende : 30 € à St Claude

Dossier n° 20955551

U18 Départemental 2 – Poule C – samedi 1^{er} avril 2023

Aiglepierre/Mouchard 1 – Macornay/Montmorot 2 à 8

- Forfait simple de Macornay/Montmorot 2 à 8

Amende : 30 € à Macornay

Le match retour se jouera sur le terrain d'Aiglepierre/Mouchard

Dossier n° 20955550

Départemental 4 – Poule B – dimanche 2 avril 2023

Beaufort/Sud Revermont 2 – Souvans 1

- Forfait simple de Souvans 1

Amende : 55 € à Souvans

Le match retour se jouera sur le terrain de Beaufort/Sud Revermont

Dossier n° 20955545

Départemental 5 – Poule C – Dimanche 2 avril 2023

Trois Monts 3 à 8 – Cernans 1

- Forfait simple de Trois Monts 3 à 8

Amende : 30 € à Trois Monts

Dossier n° 20973447

Critérium Féminin à 8 – Poule C – Dimanche 2 avril 2023

Aromas 1 – Rochefort 1

- Forfait simple de Rochefort 1

Amende : 30 € à Rochefort

Dossier n° 20998551

Critérium U12 Féminines – Samedi 15 avril 2023

Angillon 1 – Arcade Foot 1

- Forfait simple d'Arcade Foot

Amende : 30 € à Arcade

Dossier n° 2096997

Critérium U18 Féminines – Samedi 15 avril 2023

Dijon Université 2 – Triangle Or/Poligny 1

- Forfait simple de Triangle Or/Poligny 1

Amende : 30 € à Triangle Or/Poligny

Le match retour se jouera sur le terrain de Dijon Université

Dossier n° 20996430

U15 Départemental 2 – Poule C – Samedi 15 avril 2023

Jura Dolois 2 – Dole/Crissey 2

- Forfait simple de Dole/Crissey 2

Amende : 35 € à Dole/Crissey.

Le match retour se jouera sur le terrain de Jura Dolois

Dossier n° 20996453

U18 Départemental 2 – Poule C – Samedi 15 avril 2023

Jura Stad 1 – Angillon/Champagnole 1

- Forfait simple d'Angillon/Champagnole 1

Amende : 35 € à Angillon/Champagnole

Le match retour se jouera sur le terrain de Jura Stad

Dossier n° 20996566

Départemental 3 – Poule A – Dimanche 16 avril 2023

Angillon/Ney 2 – Vaux 2

- Forfait simple de Vaux 2

Amende : 55 € à Vaux

Dossier n° 21000684

U15 à 8 – Samedi 22 avril 2023

Plaine 39 1 – Haut Jura 2

- Forfait simple de l'équipe de Haut Jura 2

Amende : 30 € à Haut Jura

Dossier n° 21024003

U15 Départemental 2 – Poule A – Samedi 22 avril 2023

Grandvaux 1 – GJ Cœur du Jura 1

- Forfait simple de GJ Cœur du Jura 1

Amende : 35 € à GJ Cœur du Jura

Dossier n° 21000792

U18 Départemental 1 – Samedi 22 avril 2023

Jura Dolois 1 – St Lupicin 1

- Forfait simple de St Lupicin 1

Amende : 35 € à St Lupicin

Dossier n° 21022317

Départemental 5 – Poule B – Samedi 22 avril 2023

Aromas 2 – St Claude 2

- Forfait simple de St Claude 2

Amende : 55 € à St Claude

Dossier n° 21022333

Départemental 2 – Poule A – Samedi 22 avril 2023

Petite Montagne 1 – Lons RC 3

- Forfait simple de Lons RC 3

Amende : 55 € à Lons RC

Dossier n° 21022346

Départemental 5 – Poule C – Dimanche 23 avril 2023

Cernans 1 – Gevry 2

- Forfait simple de Gevry 2

Amende : 55 € à Gevry

Dossier n° 21041117

U13 Départemental 3 – Poule C – Samedi 29 avril 2023

Rochef/Mois/Archel. 1 – GJ Cœur du Jura 4

- Forfait simple de GJ Cœur du Jura 4 (3^{ème} forfait)

Amende : 30 € à GJ Cœur du Jura

Dossier n° 21041123

U13 Départemental 3 – Poule C – Samedi 29 avril 2023

Aiglepierre 1 – Mont S/Vaudrey/Pleure 1

- Forfait simple de Mont S/Vaudrey/Pleure 1

Amende : 30 € à Mont S/Vaudrey

Dossier n° 21041102

U18 Départemental 2 – Poule A – Samedi 29 avril 2023

Grandvaux 1 – La Joux 1

- Forfait simple de la Joux 1

Amende : 35 € à La Joux

Le match retour se jouera sur le terrain de Grandvaux

Dossier n° 21041185

Critérium Seniors Féminines à 8 – Poule A – Dimanche 30 avril 2023

Haut Jura 1 – Foucherans 1

- Forfait simple de Foucherans 1

Amende : 30 € à Foucherans

Dossier n° 21026795

Critérium Seniors Féminines à 8 – Poule B – Dimanche 30 avril 2023

Molay 1 – Crotenay/C. Ain 1

- Forfait simple de Crotenay/C. Ain 1

Amende : 30 € à Crotenay/C. Ain

Dossier n° 21026794

Critérium Seniors Féminines à 8 – Poule C – Dimanche 30 avril 2023

Montmorot/Courlaoux 1 – Brenne Orain 1

- Forfait simple de Brenne Orain 1

Amende : 30 € à Brenne Orain

Dossier n° 21041199

Coupe de l'Amitié – Dimanche 30 avril 2023

Arcade Foot 3 – Molay 2

- Forfait simple de Molay 2

Amende : 55 € à Molay

Dossier n° 21041144

Critérium U12 Féminines – Lundi 1^{er} mai 2023

Mont S/Vaudrey 1 – Champagnole 1

- Forfait simple de Champagnole 1

Amende : 30 € à Champagnole

Dossier n° 21041129

U18 Départemental 2 – Poule B – Lundi 1^{er} mai 2023

Vaux/Dortan 1 – Sirod 1

- Forfait simple de Vaux/Dortan1

Amende : 35 € à Vaux

Dossier n° 21041153

U18 Départemental 2 – Poule B – Lundi 1^{er} mai 2023

Petite Montagne 1 à 8 – Gj Cœur du Jura 2

- Forfait simple de Gj Cœur du Jura 2

Amende : 30 € à Gj Cœur du Jura

Le match retour se jouera sur le terrain de Petite Montagne.

→ FORFAITS GENERAUX

Dossier n° 20958932

Départemental 2 – Poule B

- Forfait général de l'équipe de Jura Stad 2.

Amende : 130 € à Jura Stad

Dossier n° 20999084

U18 Départemental 2 – Poule C

- Forfait général de l'équipe de Macornay/Montmorot 2 à 8

Amende : 35 €

Dossier n° 21041118

U13 Départemental 3 – Poule C

- Forfait général de l'équipe de Gj Cœur du Jura 4 à la suite de 3 forfaits simples.

Amende : 35 €

→ RESERVES

Dossier n° 21025643

Départemental 1 – Samedi 8 avril 2023

Trois Monts 1 – Jura Lacs 2

- Réserve d'avant match posée par le club de Trois Monts sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs de Jura Lacs, pour le motif suivant : des joueurs du club de Jura Lacs sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée.

Après examen des pièces figurant au dossier, considérant qu'aucun joueur figurant sur la feuille de match n'a participé au match de l'équipe supérieure : Jura lacs 1 – Pontarlier 2 du 1^{er} avril 2023,

La Commission

- dit la réserve non fondée et confirme la victoire de Jura Lacs 2.

La Commission demande au secrétariat de débiter le compte de Trois Monts de 35 € pour frais de confirmation de réserve.

Dossier n° 21025644

U18 Départemental 1 – Samedi 22 avril 2023

Crottenay/C. Ain 1 – Arcade 1

- Réserve d'avant match posée par le club d'Arcade sur le nombre de joueurs mutation hors période inscrits sur la feuille de match supérieur au nombre autorisé.

Réserve confirmée.

Après examen des pièces figurant au dossier, considérant que les joueurs Faivre Aribon Joachim, Humbert Louis, Jacquot Lilian sont joueurs mutation hors période. Le règlement autorisant la participation d'un joueur muté hors période (Art 160-c) dans les catégories U12 à U18.

La Commission,

- dit deux joueurs de Crotenay non qualifiés pour participer à la rencontre, donne match perdu par pénalité à Crotenay/C.Ain 1(- 1pt, score 0-9) et confirme la victoire de Arcade Foot 1.

La Commission demande au secrétariat de débiter le compte de Crotenay de 70 € (2*35) pour joueurs non qualifiés et 35 € pour frais de confirmation de réserve.

Dossier n° 21041204

U15 Départemental 1 – Samedi 29 avril 2023

Jura Stad 1 – Dole S3/Choisey/3 Mts 1

- Réserve d'avant match posée par le club de Jura Stad sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs de Dole S3 susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve confirmée.

Après examen des pièces figurant au dossier, considérant que, les joueurs U15, même s'ils ont joué en U18 la semaine précédente, sont autorisés à jouer dans leur catégorie d'âge (U15) (Art 167-6).

La Commission,

- dit les joueurs qualifiés et la réserve d'avant match non fondée, confirme la victoire de Jura Stad'.

La Commission demande au secrétariat de débiter le compte de Jura Stad de 35 € pour les droits de confirmation de réserve.

Dossier n° 21042114

Coupe Sport2000/C. Mutuel – Dimanche 30 avril 2023

St Claude 1 – Petite Montagne 2

- Réserve d'avant match posée par St Claude sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs de Petite montagne susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve non confirmée

La Commission demande au secrétariat de débiter le compte de St Claude de 30 € pour réserve non confirmée.

Dossier n° 21042116

Coupe Départe/C. Mutuel U18 – Lundi 1^{er} mai 2023

Arcade 1 – GJ Porte du Jura 1

- Réserve d'avant match posée par le club d'Arcade sur la qualification et/ou participation des joueurs : Paul MOREAU – Darlann KIJEWski, inscrits sur la feuille de match plus de joueurs mutés hors période.

Réserve non confirmée.

La Commission demande au secrétariat de débiter le compte d'Arcade de 30 € pour réserve non confirmée.

→ MATCHS NON-JOUÉS

Dossier n° 21025675

U15 Départemental 1 – Samedi 1^{er} avril 2023

Haut Jura 1 – Jura Nord 1

Match reporté sur place par Mme l'arbitre.

Le club de Jura Nord demande le remboursement de ses frais de déplacements.

La rencontre est reprogrammée au 29.04

Après examen des pièces figurant au dossier,

La Commission confirme la décision du report du match et donne son accord pour le remboursement des frais de déplacements au club de Jura Nord.

Dossier n° 20973463

U18 Départemental 1

Crotenay/C. Ain 1 – GJ Cœur du Jura 1 – Samedi 1^{er} avril 2023

Courriels de Triangle d'Or et de Mr DUBUIS Antoine (arbitre) concernant le déroulement du report de cette rencontre.

Après examen des pièces figurant au dossier,

Vu le document établi par Mr le Maire de Crotenay à 14 h (1/2 h avant le début du match) sous une forme manuscrite et non conventionnelle

Considérant que l'arbitre déclare le terrain praticable et les conditions météorologiques favorables pour jouer la rencontre,

La Commission,

- donne match perdu par pénalité à Crotenay/C. Ain (-1 point – Score : 0-3) pour en reporter le bénéfice à GJ Cœur du Jura.

- demande au secrétariat de débiter le compte de Crotenay/C. Ain de 100 € pour non-respect de la procédure de remise de match pour terrain impraticable.

Dossier n° 21025677

Critérium Féminin à 8 – Poule B – Dimanche 16 avril 2023

Rochefort 1 – Montmorot/Courlaoux 1

Courriel de Courlaoux concernant le déroulement du report de cette rencontre, notamment sur l'Arrêté Municipal datant du 11 avril 2023.

Après examen des pièces figurant au dossier, notamment l'arrêté municipal officiel de Mr le Maire de Rochefort,

La Commission donne le match à rejouer à une date ultérieure à fixer par la commission compétente.

→ DIVERS

Dossier n° 21025683

Coupe Sport2000/C. Mutuel – Samedi 8 avril 2023

Choisey 1 – Arlay 1

Courriel du club d'Arlay concernant le déroulement de la rencontre ainsi que l'abandon de terrain à la 117^{ème} minute de son équipe.

Après examen des pièces figurant au dossier,

Considérant que l'arbitre du match indique dans son rapport que la rencontre est arrivée à son terme (120^{ème} minute),

La Commission confirme la victoire de Choisey (3-2) et transmet le dossier à la CDA

La Commission regrette l'attitude générale des spectateurs autour du terrain.

→ CONTROLE DES SUSPENDUS

Dossier n° 20973493

Départemental 5 – Poule C – Dimanche 2 avril 2023

Montbarrey 2 – Choisey 2

- Contrôle des joueurs suspendus par le secrétariat du District.

Après examen des pièces figurant au dossier,

Considérant que le joueur de Choisey, sanctionné par la Commission de Discipline de 7 matchs fermes dont l'automatique à compter du 31 octobre 2022 a participé à la rencontre en n'ayant pas purgé sa sanction en équipe 2.

La Commission

- Dit le joueur de Choisey 2, non qualifié pour participer au match
- Donne match perdu par pénalité à Choisey 2 (-1 point et confirme le résultat acquis sur le terrain de 5 -0)
- Inflige à Choisey l'amende réglementaire de 80 € pour participation d'un joueur suspendu
- Inflige au joueur de Choisey, un match de suspension ferme à purger à compter du 22 mai 2023.

Le secrétariat adressera la notification de la décision au club de Choisey par mail recommandé.

Les décisions de la Commission des Règlements sont susceptibles d'appel auprès de la Commission d'Appel du District, dans les formes et conditions prévues à l'article 44 des R.G. de la Ligue. Dans le cas de litige portant sur un match de Coupe, le délai est ramené à 48 heures.

Sylvie SCHOUWEY
Secrétaire de séance

MONIOTTE Michel
Président de la Cion